

Chers Brizambourgeoises,
chers Brizambourgeois,

Ce premier semestre 2024 restera dans la mémoire collective comme une période à minima « bizarre », que cela soit au niveau du climat

bien sûr, mais également sur le plan politique et géopolitique. Les mois de Juillet et Août, habituellement propices aux moments de partage et de convivialité, en famille, entre amis ou tout simplement entre Citoyens vont être cette année assurément perturbés.

En ce qui concerne notre Commune, notre Collègue Première Adjointe Marilyne BAILLARGUET m'avait évoqué pendant son arrêt maladie le souhait de proposer sa démission. Madame la Sous-Préfète m'a averti officiellement l'avoir acceptée le 5 juillet. Marilyne a donc démissionné pour raison personnelle de son poste d'adjointe et de conseillère municipale. Je tiens, au nom de tous les habitants de la commune à te remercier Marilyne. Te remercier pour le travail fourni durant ces 10 années à mes côtés, te remercier pour ton engagement dans tes missions qu'étaient le scolaire, la petite enfance et le social.

Suite à la démission de Marilyne, le Conseil municipal s'est réuni le 18 juillet pour refaire le « tableau » du Conseil. Voici le nouveau tableau des Adjoints : Jean Jacques MENAGER 1er adjoint, Loétitia PELLIER 2ème Adjointe et Cécilia AGAT 3ème Adjointe chargée du scolaire, de la petite enfance et du social.

Fin Août nous aurons deux rendez-vous importants pour notre Commune : le week-end du 25 août, Championnat Nouvelle Aquitaine de Moto Cross organisé par MOTO KID17 et le week-end du 31/8 et 1 septembre, notre « Frairie » organisée par le Comité des Fêtes avec Feu d'artifice offert par la Municipalité. Vous trouverez également des informations sur l'évolution de notre commune, des nouvelles des travaux en cours et des photos des animations de ce printemps.

Bel été, prenez soin de vous et prenez soin de vos voisins.

Bien amicalement
Didier votre Maire

édito

AU SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les travaux
- Infos municipales
- Associations

AGENDA

25 août
Moto Cross

30, 31 août et 1 septembre
Frairie

19 octobre
Bal des Roses

11 novembre
Cérémonie commémorative

16 novembre
Repas entrecôte des sapeurs
pompiers

Novembre
Dictée de la bibliothèque

Novembre
Réunion publique

1er décembre
Marché de Noël

14 décembre
Repas dansant des aînés ruraux

Bonnes
vacances !



les infos locales

MAIRIE :

Tél. : 05.46.95.97.03

e-mail : secretariat@brizambourg.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : de 9h00 à 12h00

Mardi : de 15h00 à 18h30

Jeudi : de 14h00 à 17h00

Vendredi : de 9h00 à 12h00

PERMANENCES DES ELUS :

Didier COSSET

Maire :

les mardi de 15h00 à 18h30

les lundis et vendredis de 10h00 à 12h00

Jean-Jacques MENAGER

1er Adjoint :

les lundis de 9h00 à 12h00

Loëtitia PELLIER

2 eme Adjointe :

les vendredis de 9h00 à 12h00

Cécilia AGAT

3 eme Adjointe :

les jeudis de 14h00 à 17h00

GARDERIE :

La garderie, au groupe scolaire, fonctionne comme suit :

- Horaires :

- Tarif :

* le matin : de 7h00 à 8h20

1,00€ de l'heure, payable par demi-heure

* le soir : de 16h30 à 19h15

CANTINE SCOLAIRE :

Le prix du repas est fixé à : 2,80€ (maternelle), 3,08€ (primaire)

LOCATION DE LA SALLE DES FETES :

Période estivale du 16/04 au 14/10

Tarifs pour les associations et particuliers résidents de la commune :

- 2 fois par an, GRACIEUSEMENT, pour les associations de la commune puis 3e mise à disposition au tarif de 100€.

- 1 fois par an, AU TARIF DE 100 EUROS, pour les résidents de la commune, puis 180 euros à partir de la 2ème fois.

Tarifs pour les associations et particuliers non-résidents de la commune :

Repas, banquet, bal : 210 euros

Période hivernale du 15/10 au 15/04

Tarifs pour les associations et particuliers résidents de la commune :

2 fois par an, GRACIEUSEMENT, pour les associations de la commune puis 3e mise à disposition au tarif de 130€.

- 1 fois par an, AU TARIF DE 130 EUROS, pour les résidents de la commune, puis 210 euros à partir de la 2ème fois.

Tarifs pour les associations et particuliers non-résidents de la commune :

Repas, banquet, bal : 240 euros

GAZ DE FRANCE :

La Commune de Brizambourg étant traversée par des canalisations GDF, il est important, avant tous travaux agricoles et de terrassement, de se renseigner en Mairie.

Une excellente nouvelle



Il y a bien longtemps qu'ensemble Pompiers et Municipalité de Brizambourg demandions une ambulance pour encore mieux secourir nos concitoyens. Enfin, elle est là, enfin elle est arrivée par un beau dimanche de juillet. Merci à tous ceux qui ont œuvré pour que notre caserne soit dotée de ce matériel.



Les travaux (liste non exhaustive)

- Réparation couverture et plafond de la sacristie de l'église réalisés en début d'année (coût 4795€HT)
- Nous avons fait refaire les gravures sur le monument aux Morts (coût 1035€)
- La consultation pour la réparation du mur du cimetière côté Bercloux a été réalisée et les travaux seront réalisés à l'automne (coût 27540€HT)
- Démolition bâtiment pour futur préau rue du champ de foire (coût 8120€TTC)
- Démolition du bâtiment dangereux derrière la salle des fêtes (coût 4290€TTC)
- Mise en sécurité des murs derrière la Salle des Fêtes (coût 4407€)
- La consultation pour les travaux de voirie communales route de l'aire de loisirs et rue Maillet a été faite et l'entreprise choisie. Les travaux seront réalisés à l'automne (Coût 47091€HT)
- L'agrandissement du Groupe Scolaire : La consultation pour l'architecte est sur la plate forme d'appels d'offre.
- La construction d'un préau de convivialité pour tous et d'abris pour les parents qui viennent chercher leurs enfants au Groupe Scolaire : le géomètre est passé, l'ancienne mairie est mise



en vente (60000€) et nous avons recruté un architecte, nous attendons les propositions de plans

- La mise en sécurité des bâtiments dangereux derrière la Salle des Fêtes : L'architecte est recruté et nous attendons ses propositions de plans
- Changement de panneau d'information, passage au numérique. Il est installé, néanmoins nous allons réfléchir à le changer de place pour une meilleure visibilité (coût 4925€HT)
- Changement de corps de chaudière du Groupe Scolaire (coût 4788€TTC)
- Nous avons terminé de changer les ampoules en led dans la mairie (coût 1242€TTC)
- Les tringles d'ouvertures des fenêtres de la salle des fêtes ont été changées (coût 1860€TTC)
- Trois miroirs de sécurité vont être installés dans des carrefours dangereux dans le bourg et chez petit bois (coût 1271€HT)

OUVERTURE DE LA «MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DES BORDERIES»

Enfin, notre Maison de Santé Pluridisciplinaire des Borderies est ouverte. Cela n'a pas été simple. Si des entreprises ont été efficaces et rigoureuses avec d'autres ce fut plus compliqué. Merci à Jean Jacques notre Adjoint aux travaux qui a suivi ce chantier et qui y a laissé beaucoup de temps et d'énergie.

Mais l'important c'est que maintenant tous nos professionnels de santé puissent travailler et nous recevoir dans de bonnes conditions. L'inauguration officielle sera faite la seconde quinzaine de septembre, la date reste à définir.



LA FIN DU CUIVRE À BRIZAMBOURG

Nous avons été prévenus que notre tour était arrivé. En effet la modernisation des infrastructures de télécommunication est en cours dans notre pays et après la mise en place du réseau de la fibre partout sur la Commune, Orange va bientôt commencer l'enlèvement du réseau cuivre.

La suppression du cuivre débutera en 2025 pour nous. Cela veut dire qu'il nous faut prévoir dès maintenant de faire la demande de migration sur la fibre.

Cette migration pour un foyer ou il n'y a même qu'un téléphone est prise en charge par votre opérateur, cela ne doit rien vous coûter.



La démarche : vous appelez votre opérateur et vous lui demandez de passer à la fibre

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Participez à la concertation publique sur les zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Le développement massif des énergies renouvelables est un levier majeur pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050. Conformément à la loi n° 2023-175 du 11 mars 2023, dite loi APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables), les communes ont jusqu'au 31 décembre 2024 pour proposer leurs zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables. En contrepartie elles pourront plus tard définir des zones d'exclusion.

Plus d'informations sur : www.ecologie.gouv.fr/planification-des-energies-renouvelables-et-donnees

Si vous avez un projet de :

- Centrale Photovoltaïque au sol
- Photovoltaïque en toitures sur parcelles

- Installation d'ombrières photovoltaïques
- Installation de méthanisation
- Ferme éolienne
- Réseau de géothermie ou chaleur

Merci de prendre contact avec la mairie avec le descriptif et le lieu, ensuite nous regrouperons les projets et demanderont l'avis aux citoyens de la commune.



LES POUBELLES JAUNES DÉBORDENT !

Oui... et pourquoi ?

Une des causes est le dépôt de sacs de la CDA voisine, les habitants des communes limitrophes apprécient nos containers. Votre Maire, Didier COSSET a contacté CYCLAD organisme en charge de la collecte et du traitement des déchets pour la CDC Vals de Saintonge. Une réunion avec les maires des autres communes, de la CDA de Saintes et Cyclad a eu lieu, une communication a eu lieu auprès des habitants et des solutions sont à l'étude.... M le maire suit tout ça.

L'autre cause : certains mettent n'importe quoi dans les sacs jaunes mais les poubelles sont prévues pour un volume de déchets correctement triés !

Nous vous rappelons que dans les sacs ne doivent être mis que les plastiques (bouteilles en plastique, bouteilles de lait, emballages plastiques etc) et les métaux (canettes de coca, bière etc...), on peut aussi y mettre les briques de jus d'orange, de lait par exemple.

Par contre tout ce qui est papier, cartonnettes et cartons n'y vont pas : on ne met pas l'emballage du chocolat, ni la cartonnette du pack de yaourts, ni la boîte carton des céréales, ni la boîte de biscuits, ni les boîtes à pizza Ces emballages vont

avec le papier dans les bornes bleues et pourtant, nous en voyons dans beaucoup de sacs jaunes des poubelles qui débordent....

Tout comme les cartons marrons ou l'emballage de votre nouvelle TV, ils doivent être apportés en déchetterie : nous avons de la chance, la déchetterie de Bercloux est ouverte tous les jours sauf le mardi et le dimanche.

Ce n'est pas pratique, c'est contraignant... Mais tellement important pour les générations futures !



DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

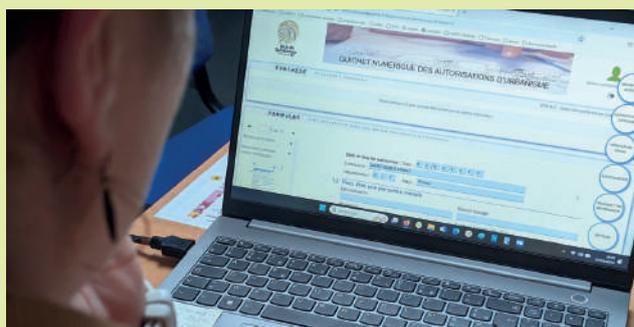
La mise en place du Guichet Unique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) vise à offrir aux particuliers et professionnels des Vals de Saintonge une simplification de leurs démarches administratives ainsi qu'un suivi en temps réel.

Vals de Saintonge Communauté assure l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme pour 91 communes dont la notre. Ce guichet unique en ligne permet aux utilisateurs de déposer leurs dossiers 7j/7, d'avoir une traçabilité de leurs données, offrant ainsi un gain de temps considérable. Déclarations préalables, permis d'aménager, de construire ou de démolir, certificats d'urbanisme... l'ensemble des dossiers papiers peut maintenant être dématérialisé.

Pour cela, rendez vous sur :

<https://www.urbanisme17.fr/gnaucdcvalsdesaintonge/#/> (il vous faudra créer un compte)

Besoin d'aide pour vos démarches ? un conseiller France services peut vous accompagner (les jeudi matin à la mairie de Brizambourg)



Recensement militaire

Tous les jeunes de nationalité française, doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans et jusqu'à 3 mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie de leur domicile sur présentation :

- d'une pièce d'identité de l'intéressé,
- du livret de famille des parents.

OU en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

Une attestation de recensement vous sera remise. Le service « État Civil » ne délivrera pas de duplicata en cas de perte. Nous vous invitons à conserver précieusement un exemplaire, les photocopies sont valables.

Après votre recensement à la mairie, vous serez convoqué pour participer à la journée de défense et citoyenneté sur un site proche de chez vous. A l'issue de cette journée un certificat vous sera remis.

ATTENTION ! Conservez précieusement ce certificat. Il vous sera demandé pour toutes inscriptions aux examens scolaires ainsi que pour votre inscription au permis de conduire.

Important : si vous avez plus de 16 ans et que vous n'êtes pas recensé, faites la régularisation rapidement auprès de la mairie de votre domicile. Le recensement ne se fait plus après 25 ans.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE
ET DES
ANCIENS COMBATTANTS

SGA
Secrétariat général pour l'Administration

DIRECTION
DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

Infos municipales



**France
Services**



Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

**RENDEZ-VOUS DANS VOTRE MAIRIE
À LA PERMANENCE
FRANCE SERVICES À BRIZAMBOURG !**



Mairie - 10 rue Dr Grand
17770 Brizambourg



05 46 58 63 63 / 06 10 87 15 94

franceservices-matha@valsdesaintonge.fr



Nous vous accueillons et accompagnons :
Chaque jeudi : 9h - 12h30



La vie de la commune



ENSEMBLE POUR LE CIRQUE GUINGUETTE

Vendredi soir :
un nuage gris traverse l'aire
de loisirs de Brizambourg. Après
trois jours de montage des chapiteaux et
des tivolis de la guinguette sous la pluie, enfin
le cirque guinguette ouvre :

Les bénévoles des associations de Brizambourg s'activent
en guettant le ciel. la magie est là, le ciel s'éclaircit et les spec-
tacles commencent :

David DIMITRI avec l'homme cirque. Il offre, dans un univers intime et arti-
sanal, tout un programme de cirque qui vacille entre rires et frissons. Il nous
raconte avec authenticité et générosité son histoire de cirque.

A la sortie Les spectateurs peuvent déguster les fish and ship de renommée locale et
se désaltérer à la guinguette ou les attendent une quinzaine de personnes par soir.

Ca y est, la file d'attente s'accroît pour découvrir le deuxième spectacle, celui de la com-
pagnie Bêtes de Foires : Décrochez moi ça !

Jonglage, dressage, marionnette, clown, un mélange éclectique de techniques qui oscille
entre l'étrange et le merveilleux.

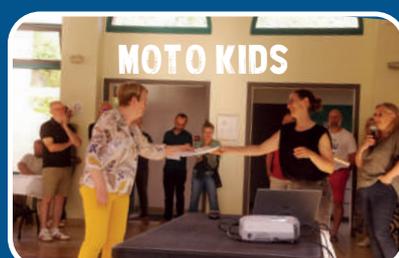
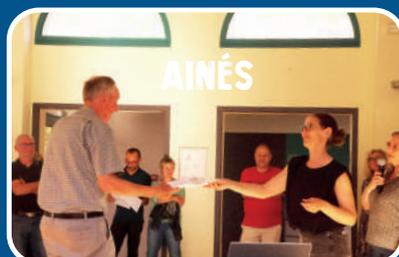
Laurent, Elsa, Simon et Thomas composent un joli quatuor poétique et nous transportent
dans un monde de poésie.

Samedi soir les équipes de Brizambourg, se remettent en place sous les tivolis pour la deu-
xième soirée circassienne.

Dimanche en plus des deux spectacles, un autre gratuit débute à 14 h 30 en plein air: La com-
pagnie BASINGA avec Soka Tira Osoa - Spectacle funambule et musical : «Il faut être nom-
breux pour être beaucoup». Soka Tira Osoa embarque les spectateurs avec les artistes sur le
fil d'une histoire dessinée à plusieurs.

Deux groupes musicaux ont enflammé la guinguette : los angely's jazz band et why
note revival, merci à tous ces grands musiciens !

Ces trois jours de partenariat avec l'A4 de Saint Jean d'Angély, l'Avant scène
de Cognac et le théâtre Gallia de Saintes sont pour la quatrième fois un
succès ! Merci à vous les artistes, les techniciens, les bénévoles, les
spectateurs ! Cette réussite c'est la nôtre,
Ensemble !



REMISE DES CHÈQUES AUX ASSOCIATIONS

Le 19 juin 2024, les bénévoles des associations communales, la bibliothèque municipale et les bénévoles brizambourgeois ayant participé au week end cirque guinguette se sont retrouvés à la salle des fêtes.

Tous ont passé près d'une semaine au montage et démontage de la guinguette. Ils ont accueilli et nourri le public venu nombreux assistés aux 3 spectacles de cirque pendant ce weekend du 24,25 et 26 mai. Chaque bénévole a apporté son temps, son aide et sans eux ce n'aurait pas été possible !

Alors pour cette quatrième édition du cirque guinguette ce ne fut pas facile, les conditions météo ne nous ont pas aidés. Mais de l'avis de tous, spectateurs, artistes, bénévoles et organisateurs, ce fut une nouvelle fois une grande réussite. Réussite sur le plan spectacle, une réussite sur le plan partage et convivialité, une réussite sur le plan organisation et enfin sur notre partie guinguette une réussite sur le plan financier. L'association du Tennis Club de Brizambourg Bercloux, partenaire financier de la commune a ainsi pu distribuer à chaque association participante un chèque de 352€ résultant du bénéfice de la guinguette.

La municipalité a souhaité aussi remercier les 3 associations culturelles des villes voisines : L'A4 de Saint Jean d'Angély, le Gallia Théâtre de Saintes et l'Avant-Scène de Cognac pour leur confiance.

Une fois de plus nous avons montré notre envie de faire ensemble, de partager des moments de plaisir et de convivialité.

Un grand merci à tous !!



Votre
bibliothèque
prend des
vacances !



Dernier jour d'ouverture

le **samedi 27 juillet** de 10h00 à 12h00

Profitez vite pour venir chercher de quoi lire !

Du choix
pour chaque
âge et chaque
goût

Les emprunts sont
gratuits et pour quatre
livres chaque mois

dommage de ne pas
en profiter !



Pour les
grands

et les
moins
grands



Bonnes vacances à toutes et à tous

On se retrouve à la rentrée le mardi 10 septembre

Les associations



Bonjour à tous,

La saison 2024/25 va très vite commencer :

- Pour les seniors, les entraînements commencent dès le 5/08 et le 1er match de coupe de France aura lieu le week-end du 24/25 Août ;

- Pour les jeunes, les entraînements commenceront à partir de fin Août et les matchs à partir de Septembre (selon les catégories d'âge).

A noter : PORTES OUVERTES

Les premières portes ouvertes de la saison auront lieu cette année au stade de Saint Hilaire de Villefranche, le 17/08 à partir de 16h30.

Les éducateurs des catégories « jeunes » accueilleront les garçons et filles à partir de 5 ans. Des animations seront proposées jusque vers 20h, suivi d'un pot de l'amitié. Des BBQ/plancha seront mis à disposition pour la soirée.



Les associations



DIMANCHE
25
AOÛT

5€
Gratuit -14ans

MOTOCROSS
BRIZAMBOURG

TROPHÉE ZONE NORD 85 - 125 - VÉTÉRANS
OPEN LOISIRS FÉMININES

MOTO
FÉDÉRATION
FRANÇAISE

BUVETTES ET RESTAURATION SUR PLACE

MCKIDS17
BRIZAMBOURG

LMNA
Ligue Motocycliste Nouvelle-Aquitaine

Dimanche 25 Août aura lieu le motocross annuel de Brizambourg.

Plus de 160 pilotes seront réunis dans les champs de la joyeuse commune pour disputer cette épreuve qui comptera pour le trophée zone nord (ex Poitou-Charentes) pour les 5 catégories.

On retrouvera la catégorie MX1 MX2 pour leur avant dernière épreuve de la saison où l'on compte actuellement 90 engagés.

Les 125 cm³, 85 cm³ et les vétérans se disputeront les titres de champion zone nord sur cette épreuve finale. Cette épreuve permettra aussi aux pilotes 85cm³ de la zone sud (Aquitaine) de prendre des points pour leur trophée. Buvette et restauration sur place et comme tous les ans nous mettons tout en place pour garder un prix d'entrée attractif, à savoir 5€ et gratuit pour les moins de 14 Ans.
Début des essais 8h00
Première manche 11h20

La vie de la commune



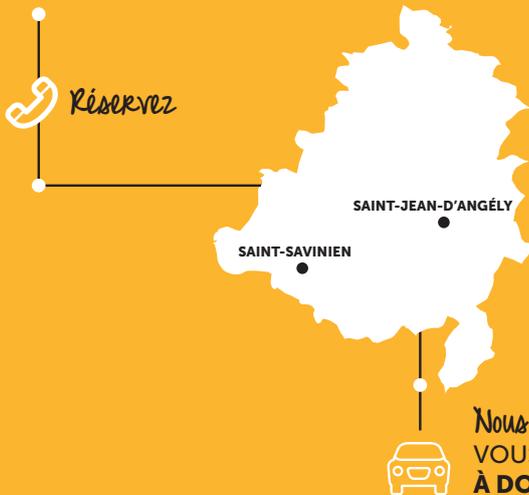
Félicitations à tous les jeunes brizambourgeois diplômés 2024 :
Sachez que ce succès ouvre la voie à la réalisation de vos rêves.
Bravo à tous pour cette réussite !



Le Transport à la Demande en Vals de Saintonge

SECTEUR OUEST

- SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
- SAINT-SAVINIEN



2,30€ Le voyage tarif tout public
0,40€ Le voyage tarif Solidaire*
* Sur présentation de la Carte Solidaire.

Valable jusqu'au 31 août 2024.

Toute l'information sur transports.nouvelle-aquitaine.fr
www.valsdesaintonge.fr



Vals de Saintonge
Communauté



RÉGION Nouvelle-Aquitaine
La Région vous transporte

OCTOBRE ROSE

A l'occasion de la campagne d'octobre rose 2024, nous recherchons des femmes touchées (ou pas) par le cancer du sein qui accepteraient de se faire prendre en photo le 7 septembre 2024 au domaine des arts à Brizambourg de 10 h à 17 h.

Nous sommes toutes concernées, soit nous avons été ou nous sommes en train de nous battre contre cette maladie, soit une femme de notre famille, entourage traverse ou a traversé ce long combat. Nous avons besoin de chacune d'entre vous pour communiquer sur l'importance du dépistage. Que l'on soit petite, grande, mince ou ronde peu importe !! les séances photos se font dans la bonne ambiance, amicale et chaleureuse ! Osons ensemble Mesdames pour cette belle cause ! Et si cette année nous prenions des photos de chacune de vous avec un accessoire représentant votre métier, votre passion ?

Nous souhaitons comme l'année dernière faire une exposition de toutes ces photos le soir du bal des roses prévu le 19 octobre dans la salle des fêtes avec des nouveautés, des surprises. Avec l'aide de chacune, nous pourrions encore cette année reverser à la ligue contre le cancer un beau chèque !

Les filles du club de tennis Brizambourg Bercloux et les élues vous attendent nombreuses, parlez en autour de vous et Mesdames qui avaient déjà participé l'année dernière, nous vous attendons aussi cette année !

Pour vous inscrire merci d'envoyer un mail à communication@brizambourg.fr ou appeler Loétitia au 06 24 84 12 16.

La vie de la commune

- Le 8 mai 2024 a eu lieu le défilé de commémoration des 79 ans de la victoire de la Seconde Guerre Mondiale.

Les habitants et les élus accompagnés des anciens combattants, de l'union musicale de Brizambourg et des sapeurs pompiers se sont rendus à la maison Bloch et au monument aux morts.

- Le Maire et les enfants ont lu le MESSAGE de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées, et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire et ont déposé des gerbes.

- Après la cérémonie, nous avons partagé le verre de l'amitié à la salle des fêtes.

- Cette journée du souvenir a été l'occasion de rendre hommage à la mémoire des millions de victimes de la seconde guerre mondiale.



La vie de la commune

DE NOUVELLES ENTREPRISES DOMICILIÉES À BRIZAMBOURG

Marie Ange Lambert

Marie-Ange Lambert est **psychopraticienne** certifiée, formée aux Thérapies Cognitives et Comportementales (TCC) ainsi qu'à la gestion des troubles anxieux.

Elle accompagne les adultes, ados et enfants à accueillir et apprivoiser leurs émotions, pour construire un chemin vers une vie plus sereine, en paix avec soi-même et ses valeurs.

Elle est généralement consultée pour des troubles anxieux, pour des difficultés liées au quotidien avec une maladie chronique, pour relever les défis de l'hypersensibilité ou simplement pour accompagner les personnes à cheminer avec elles-mêmes.



Les séances s'effectuent à son cabinet situé 14C rue des Étals 17770 Brizambourg, à côté de la Mutuelle de Poitiers.

Possibilité de prendre rdv en ligne sur son site : libredetresoi17.fr
ou par tél 06 58 90 15 95



OPTIQUE LIBERTÉ



Déjà implanté à Cognac depuis 13 ans, Optique Liberté a ouvert ses portes dans notre zone de commerces depuis le 4 juin 2024. L'équipe est composée de Mathilde et Lucie.

Elle pourront vous aider par un accueil et des conseils personnalisés, un vaste choix de montures hommes et enfants, un contrôle de votre vue offert sans rendez vous, le paiement en plusieurs fois sans frais, des services a domicile : vente, SAV, contrôle de la vue et ont l'agrément et tiers payant mutuelles.

Mathilde et Lucie, Opticiennes indépendantes et expérimentées mettent tout en œuvre pour garantir votre confort visuel allié à l'esthétisme avec un équipement adapté à vos besoins.

Elles vous accueillent le lundi de 12 h 30 à 19 h et du mardi au samedi de 12h30 à 19 h sans interruption.

Optique Liberté 10, rue des étals Zone commerciale de Brizambourg .
Tél : 05 46 95 43 18



J'Peux Pas J'ai Piscine à St Hilaire ! Renseignements et inscriptions A partir du 27 Mai



Apprentissage de la natation

A partir du 3 Juin

Obtenir son diplôme de 25 mètres



Aquagym (Juillet/Aout)

Lundi et jeudi 19h30-20h15

Du 8/07 au 19/07



Activité du club Pour les 6 à 16 ans (Juillet/Aout)

Lundi, mercredi et Vendredi 12h30-13h30



Activité adulte (Juillet/Aout)

Nage Forme Santé: Mercredi 19h30-20h30

Natation adulte : Mardi et jeudi de 12h30-13h30

Natation nage libre : Mardi 19h30-20h30 dimanche 10h45-12h00



Pour les + de 45 ans : Du 24/06 au 05/07

De 6 à 11 ans : Du 22/07 au 2/08

Nageur citoyen Pour les 13 à 18 ans

Mardi de 19h30 à 20h30



Aqua-Zumba Vendredi 19h30-20h15



Aqua-Sophro Dimanche 10h00-10h45

Piscine de Saint Hilaire 25 Avenue de St Jean d'Angély, 17770 St Hilaire de Villefranche

05 46 95 80 01 / 07 69 59 45 36 / 06 89 71 94 73



Fédération Française Sauvetage Secourisme



Vals de Saintonge Communauté



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous prenez la route des vacances ?

Partez sereinement en demandant la surveillance de votre domicile pendant votre absence.

Le bon réflexe contre les cambriolages



- Opération Tranquillité Vacances est un dispositif de police et de gendarmerie proposé aux habitants afin de veiller sur leurs domiciles pendant leurs absences prolongées et de les prévenir en cas d'anomalie.
- Les domiciles concernés sont les résidences principales et secondaires.
- La durée d'absence peut aller jusqu'à 12 mois.
- Quand faire l'inscription ? Entre 45 jours et jusqu'à la veille du départ.

- La gendarmerie assure des passages réguliers à votre adresse afin de :
 - Vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion
 - Dissuader les individus mal intentionnés
- À la suite de votre inscription au dispositif, (dans la gendarmerie de votre secteur) des patrouilles sont organisées de jour comme de nuit. L'extérieur de votre habitation est inspecté. En cas d'anomalie constatée, vous êtes contacté.



DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE



**Le centre d'incendie et de secours
de BRIZAMBOURG recrute**

Rejoignez-nous en contactant :

Le Lieutenant Baron Xavier
tél: 06.83.38.73.72 / 05.46.95.99.11
e.mail: chef-cpid-brizambourg@sdis17

SDIS 17 - Service départemental d'incendie et de secours de la Charente-Maritime



WANTED

PELOTES DE RÉJECTION

En 2024, le programme d'étude sur la répartition des micromammifères se poursuit en Charente-Maritime. Afin de mener à bien cet inventaire, Nature Environnement 17 est à la recherche de pelotes de réjection d'Effraie des clochers.

AIDEZ-NOUS À RÉCOLTER DES PELOTES !

L'Effraie des clochers consomme une multitude d'espèces de petits mammifères mais ne digère pas les os et les poils qui sont régurgités sous forme de pelotes. Les crânes contenus dans ces pelotes sont ensuite identifiés et permettent d'en apprendre davantage sur la répartition des espèces déterminées.

OÙ LES TROUVER ?

- dans les vieux bâtiments
- au pied des murs des églises
- au pied de poteaux de clôture

COMMENT LES RECONNAITRE ?

- 5 à 7 cm
- forme arrondie
- noires et luisantes quand elles sont fraîches avant de devenir grisâtre en vieillissant
- sous forme d'amoncellement



COMMENT LES ARCHIVER ?

Les pelotes doivent être stockées dans un sac congélation avec un papier mentionnant :

- date de prélèvement
- adresse précise et commune de prélèvement
- type d'habitat (grange, église, ...)
- nom et n° de téléphone du récoltant

COMMENT NOUS LES FAIRE PARVENIR ?

- les déposer à l'association à Surgères (2 av St-Pierre)
- les envoyer par la poste
- nous téléphoner pour que nous passions les récupérer



SI VOUS ACCUEILLEZ UNE EFFRAIE DES CLOCHERS
CHEZ VOUS, CONTACTEZ-NOUS !

Par téléphone au 05 46 41 39 04 ou par mail à melanie.darnault@ne17.fr

APRÈS LA RÉCOLTE, LE TEMPS DES ANALYSES !

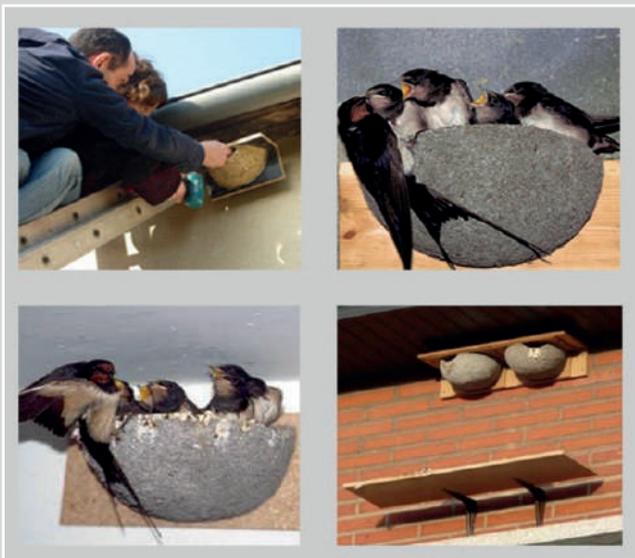
Retrouvez-nous les **10 février**, **12 octobre** et **23 novembre** pour participer aux analyses des pelotes et à l'identification des crânes !

Plus d'infos sur : www.ne17.fr/calendrier/



Action organisée dans le cadre du programme régional « Enquête micromammifères : élaboration d'une méthodologie pour l'amélioration des connaissances sur la répartition des espèces et la caractérisation de la qualité des habitats en Nouvelle-Aquitaine ». Crédits dessins : Gwen Hendoux, Louise Hausknost et Jean Decorsiere.





Les HIRONDELLES : espèces protégées : que dit la loi ?

Vous avez des nids d'hirondelles, et des travaux à effectuer ? Comment faire ?

Si vous souhaitez vous débarrasser définitivement des hirondelles : vous n'avez pas le droit !

Pour ces oiseaux sont interdits en tout temps :

- la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des œufs et des nids,
- la destruction, la mutilation intentionnelle, la capture ou l'enlèvement des oiseaux dans le milieu naturel,
- la perturbation intentionnelle notamment en période de reproduction et de dépendance,

Tout responsable d'une infraction constitutive d'un délit s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 150 000 euros et/ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 2 ans (art. L 415-3 du Code de l'environnement). S'agissant de la perturbation intentionnelle, l'infraction constitue une contravention de 4ème classe passible d'une amende de 750 € (R415.1 du Code de l'Environnement).

Est interdit également la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux. (Art3-II de l'Arrêté ministériel du 29/10/2009) sous peine de se voir sanctionné de 150000 € d'amende et/ou 2 ans d'emprisonnement.

Cependant, si vous avez vraiment des travaux à effectuer, des parades existent !

Période d'action : choisissez la saison hivernale, pendant que ces dernières sont en migration en Afrique.

Si vous n'avez pas le choix et vous détruisez les nids, il faut les remplacer afin de ne pas détruire leur habitat. Il existe des nids artificiels très appréciés des hirondelles. Il faut veiller à choisir le bon modèle pour la bonne espèce : certains nids sont ouverts sur tout le haut, ceux des hirondelles rustiques, alors que d'autres ont une ouverture plus petite, ceux de l'hirondelle des fenêtres.

En conclusion, il est interdit de porter atteinte aux hirondelles et aux martinets ainsi qu'à leurs nids et couvées.



BRIZAMBOURG FRAIRIE

Aire de loisirs Rte de La Verderie

Vendredi 30 août

Paëlla ,dessert: adulte 15€, enfant -12: 10€

À 19h00 sur réservation

Soirée KARAOKE À 21h00



Démonstrations et Manœuvres
des Pompiers de Brizambourg



Samedi après midi

Samedi 31 août

Soirée année 80 à nos jours dès 19h

Et sa soirée moules frites à volonté:

tarif unique 12 € sur réservation

Grand feu d'artifice à 22h45

Dimanche 1 Septembre

Brocante de 06h à 18h00

5 mètres Gratuits puis 3 € le mètre

Sur réservation

Vide-grenier



FETE FORAINE SUR LES 3 JOURS

Info et réservation : 06 83 84 90 28 ou 06 12 46 09 86

Restauration sur place

 **Panneau
Pocket**

Les informations et alertes de la
commune sont sur **PanneauPocket**



Scannez pour télécharger l'appli !



GRATUIT

ANONYME

SANS PUBLICITÉ

 Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

SERVICES

Agence Postale :
05 46 91 17 29

Ecole : 05 46 95 93 88

ADMR : 05 46 95 35 65

SIPAR : 05 46 91 57 11

Services publics : 39 39

ENEDIS : 0810 333 017

GRDF : 0810 433 017

Notaire : 05 46 95 97 09

URGENCES et SANTE

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie : 05 46 58 50 17

Centre Hospitalier

de St Jean d'Y : 05 46 59 50 50

de Saintes : 05 46 95 15 15

Médecin de nuit : 05 46 27 55 20

(week-end et jours fériés)

Centre antipoison : 05 56 96 40 80

Médecins :

M. Chatenet : 05 46 95 97 17

Mme Minet : 05 46 95 99 16

Mme Baritaud : 09 78 80 17 45

Infirmiers :

M. Picauron : 05 16 20 57 98

Mme Elie : 05 16 20 57 98

Mme Besançon : 05 46 73 82 92

Pharmacie :

Mme Couprie : 05 46 95 92 48

Pharmacie de garde : 3237

Bibliothèque

Mardi : 15h30 / 19h

Mercredi : 10h / 12h

Vendredi : 15h30 / 19h

Dernier samedi du mois : 10h / 12h

Une fois par mois : bébés lecteurs

Tél. : 05 46 93 66 84

bibliotheque@brizambourg.fr